



JUSQU'À

30 € REMBOURSÉS

SUR VOTRE FACTURE

Pour la souscription à l'option mobile SFR Gaming et l'achat d'une manette éligible



Offre valable du 12/10/2021 au 22/11/2021 inclus

Êtes-vous éligible ? Vous êtes éligible si vous remplissez les conditions ci-dessous

- Vous êtes abonné mobile de SFR.
- Vous avez acheté, entre le 12/10/2021 et le 22/11/2021, chez SFR, une manette éligible (Razer Kishi IOS, Razer Kishi Android ou Manette Plus SFR) au plus tard dans les 40 jours suivant la date de souscription à l'option mobile SFR Gaming (1 écran ou multi-écrans) et sous réserve d'être toujours détenteur de l'option à la date du remboursement.

Jusqu'à 30 € remboursés sur facture. Le remboursement sur facture ne pourra intervenir à défaut de paiement ou d'incident de paiement, par le client, des 2 premières factures d'abonnement suivant la participation à l'offre de remboursement, ou en cas de rejet de prélèvement bancaire automatique ou s'il est en situation d'impayés sur l'une de ses lignes ou si la ligne est inactive au moment du remboursement.

Comment profiter de cette offre ?

1

Connectez-vous sur odr.sfr.fr dans les 30 jours suivant votre achat.

- Sélectionnez l'offre de remboursement concernée
- Saisissez votre identifiant et mot de passe SFR
- Saisissez votre adresse email ainsi que votre numéro de mobile pour être tenu informé de l'avancement de votre dossier
- Pièces justificatives à fournir avec votre demande de remboursement :
 - Joignez une copie de la facture d'achat ou du ticket de caisse mentionnant l'achat de la manette (la date d'achat et la référence de la manette doivent être entourées).
Pour un achat :
 - en boutique SFR, vous avez reçu un ticket de caisse.
 - en ligne, votre facture d'achat sera disponible à compter du lendemain de l'expédition de votre commande (<https://espace-client.sfr.fr/suivre-ma-commande/authentication>).
 - Joignez une copie de l'e-mail reçu confirmant la souscription de l'option SFR Gaming.
- Validez votre demande
- Imprimez le bulletin de participation

2

Préparez votre envoi :

- Découpez le code-barres original qui figure sur l'emballage de la manette (les photocopies ne seront pas acceptées).
Code-barres éligibles : 8886419350798, 8886419350910, 3663281007532.
- Envoyez le tout accompagné de votre bulletin de participation sous 6 jours à l'adresse suivante :
Offre de remboursement SFR
BP 134
93101 MONTREUIL CEDEX

Et après ?

- **Vous bénéficiez de votre remboursement par avoir sur votre ou vos prochaines factures dans un délai de 9 semaines à compter de la date de réception de votre demande conforme et sous réserve du règlement intégral des 2 premières factures d'abonnement suivant la participation à l'offre de remboursement.**
- **Pour suivre votre demande, rendez-vous sur odr.sfr.fr**

ODR_ACC_SFR_Gamig_Manette_202110120002

Dans la limite d'un seul remboursement par ligne SFR, parmi les accessoires éligibles à l'offre. Vous bénéficiez de ce remboursement sous forme d'avoir sur une ou plusieurs factures (en fonction du montant mensuel de votre facture) jusqu'à épuisement du montant de l'avoir. Dans l'hypothèse où vous bénéficiez déjà d'un avoir sur facture, vous ne bénéficiez du remboursement par avoir de la présente offre qu'une fois le montant du précédent avoir déduit. Toute demande incomplète ne pourra être prise en compte. Il ne sera répondu à aucune réclamation après le 22/02/2022. Dans la limite des stocks disponibles.

SFR - R.C.S. Paris 343 059 564 - 16 rue du Général Alain de Boissieu, 75015 Paris
SFR FIBRE SAS - R.C.S. Meaux 400 461 950 - 10 rue Albert Einstein, 77420 Champs-sur-Marne
Ref: Coupon